

ACTIVITE 4A

Harmonisation de la recherche aux autres activités des collèges

Animateur : *Jean PROULX, Dépt de Psychologie, Cégep de Trois-Rivières*

Conférenciers : *Paul BOURBEAU, Directeur des services pédagogiques, Cégep de St-Jérôme*

Jocelyn VALLÉE, Directeur général, Collège de Sherbrooke

Gaston FAUCHER, Conseiller pédagogique, Cégep F.-X. Garneau

Jean-Denis MOFFET, Professeur et chercheur, Dépt de Français, Cégep de Rimouski

Paul Bourbeau

Le dossier de la recherche au collégial a progressé grâce à une concertation des agents du réseau et surtout grâce aux travaux et à la ténacité des chercheurs. La recherche est une mission de plus en plus reconnue au collégial.

Entre 1985 et 1987, le Cégep de St-Jérôme a procédé à l'élaboration d'une politique de recherche - développement liée à sa mission de formation et de participation à la vie du milieu. Dans cette politique, la notion de recherche-développement regroupe l'ensemble des activités de recherche et développement.

A partir du grand préalable de la nécessité d'une volonté institutionnelle de favoriser un climat propice et une structure de soutien, la politique présente des orientations clefs:

1. Assurer la concertation et l'intégration des activités effectuées ou commandées par les services et départements en relation avec la mission;

2. Prendre en charge la recherche d'une façon planifiée en tenant compte du changement et en s'inscrivant dans la continuité;

3. Soutenir les agents de recherche et établir les conditions environnementales nécessaires en lien avec le plan de travail du collège et avec les autres politiques du collège;

Créer une infrastructure, un service autour de la recherche, des programmes et du perfectionnement;
(Phase II, analyse de faisabilité et création du service)

4. Contribuer par les activités de recherche-développement à une valorisation des enseignants et du personnel au collège;

5. La recherche d'un collège comme activité doit contribuer au développement d'un modèle propre au collégial: recherche pédagogique, technologique et disciplinaire.

Réflexions complémentaires

- Le défi de la qualité implique que l'on adopte et continue une mentalité de recherche-action dans nos collèges, nos départements, nos services, en relation avec l'analyse et l'évaluation.
- La recherche est une mission fragile qui doit continuer de s'affirmer.
- Il faut reconnaître que la recherche permet l'émergence de compétences et qu'elle engendre des retombées, qu'elle ajoute à la crédibilité d'un collègue, d'un réseau.
- Il faut s'ouvrir à des maillages, accentuer la concertation et la formation en recherche.
- Il faut poursuivre la recherche des moyens et des ressources qui favorisent la recherche au collégial. ■

HARMONISATION DE LA RECHERCHE AUX AUTRES ACTIVITÉS DES COLLÈGES

Un projet de politique d'établissement de la recherche

Jocelyn Vallée

Je tiens à remercier le comité organisateur pour leur invitation à participer à ce colloque de l'Association pour la recherche au collégial, et tout particulièrement à participer à cette table ronde sur le thème de l'harmonisation de la recherche aux autres activités des collèges.

Je désire aussi féliciter l'ARC pour ses nombreuses initiatives, entre autres la tenue de ces colloques, association vouée à la promotion du développement de la recherche au collégial. Ce parti pris, et je suis preneur, suscite et alimente des

préoccupations qui trouvent une traduction dans la thématique de notre rencontre: la place de l'activité recherche et ses rapports avec le milieu spécifique qu'est le nôtre.

J'ai cru comprendre qu'on attendait des intervenants de cette table qu'ils, elles, témoignent des pratiques et des orientations dans leur établissement respectif et qu'ils proposent sur la base de leurs perceptions des éléments de réflexions et d'action.

J'ai cru comprendre aussi que l'on avait postulé que le traitement de cette thématique de l'harmonisation était déjà dans l'esprit de chacun situé dans le cadre plus général de la pratique de la recherche au collégial; cadre général maintes fois analysé, commenté, et particulièrement bien décrit, avec ses effets, ses limites, ses enjeux et les voies de développement possibles et souhaitables dans le document Vers l'an 2000: la recherche au collégial, mémoire présenté au Conseil des collèges par l'ARC en janvier 1991.

Ce propos, je souhaite donc qu'il soit reçu comme étant celui d'acteurs qui composent pour le mieux avec le décor et les actuelles règles du jeu; acteurs (au pluriel) puisque j'ai des amis chercheurs et des collègues qui s'occupent de la recherche à qui je suis très largement redevable de nombreuses réflexions et travaux qui ont alimenté une démarche d'établissement, à laquelle, évidemment, je suis particulièrement associé de par mes fonctions.

Un projet de politique de la recherche

En 1989, notre établissement, dans le mouvement de l'émergence d'un plus grand nombre de chercheurs et des expériences heureuses jusqu'alors de notre service d'expérimentation pédagogique, décidait de créer une unité administrative nommée Service de la recherche et du développement. Depuis, les personnes qui